



Rapport d'amélioration continue 2017/2018



Une démarche de Développement Durable

La STGM : première station au monde à être certifiée Green Globe !

La **Société des Téléphériques de la Grande Motte (STGM)** filiale du groupe Compagnie des Alpes Domaine Skiable depuis 1989, a en charge, dans le cadre de la concession confiée par la commune de Tignes l'aménagement, l'exploitation, la maintenance des appareils de remontées mécaniques, du golf et du service des navettes de la station.

Le domaine skiable de Tignes est relié à celui de Val-D'isère offrant ainsi, grâce à un titre de transport commun, un des plus beaux et grands domaines en Savoie et dans les Alpes.

L'entreprise est engagée depuis les années 2000 dans des démarches visant à développer ses activités, produits et services dans la recherche conjointe de la satisfaction des clients, de la protection du personnel, de l'écoute des partenaires et de la préservation de l'environnement.

Ces démarches sont totalement intégrées au niveau de la prise de décision de l'entreprise, à son plus haut niveau par la direction générale et le comité de direction.

La STGM entreprise du domaine Skiable de Tignes a su se développer dans un espace montagnard naturellement extraordinaire. Elle porte la responsabilité de se développer en accord avec des logiques de durabilité et de responsabilité sociétale.

[Télécharger notre Plan de Management du Développement Durable](#)



SOMMAIRE

1. Le plan de management du développement durable à la STGM
 - a. Notre politique

2. L'engagement social
 - a. Garantir l'équité entre nos collaborateurs tout en luttant contre les discriminations
 - b. Encourager le développement et l'employabilité de nos collaborateurs
 - c. Favoriser une qualité de vie optimale au travail
 - d. Protection mutuelle et assurance

3. L'engagement environnemental
 - a. Gestion des déchets : actions menées pour l'exercice 2017/2018
 - b. Suivi de nos consommations
 - c. Le service navettes
 - d. Notre politique achats

4. L'engagement sociétal
 - a. Sensibilisation de notre clientèle
 - b. Engagement auprès des partenaires dans des projets durables

5. Autres actions engagées par la STGM

1. Plan de management du développement durable à la STGM *(extrait du Manuel de management)*

a) Notre Politique

La **STGM** porte la responsabilité de bâtir ce développement avec des logiques de durabilité et de responsabilité sociétale. De soutenir les engagements et principes sociaux : protection, équité, diversité, responsabilité et transparence. D'inciter, dans le cadre de son activité, tout acteur de l'entreprise, au signalement d'acte ou suspicions d'acte de violence de natures sexuelles ou autres. De proscrire toute utilisation ou exploitation d'objet d'art archéologique et d'espèces protégées ou menacées d'extinction.

Nous mettons en scène cette politique à travers quatre axes :

Satisfaire nos objectifs stratégiques tout en protégeant le patrimoine naturel, culturel et sociétal de Tignes.

Travailler en respectant des règles et des pratiques professionnelles, en conformité avec la loi, les réglementations, et de manière éthique. Chacun d'entre nous doit contribuer au développement et au bien-être du site dans lequel nous vivons.

Gérer au mieux l'ensemble de nos ressources de manière durable au travers de processus efficaces, de bonnes pratiques et d'une politique achat responsable.

Maintenir un esprit innovant en comprenant les attentes réelles de nos clients pour créer des produits et des services, leurs apportant une très grande satisfaction. Pour cela nous agissons en étroite collaboration avec les acteurs socio-économiques locaux.

La STGM s'engage à appliquer cette politique de durabilité et de responsabilité sociétale au travers de sa stratégie, de son activité et de ses relations internes externes.

2. L'engagement social :

a) **Garantir l'équité entre nos collaborateurs tout en luttant contre les discriminations :**

- **Accord égalité professionnelle :**

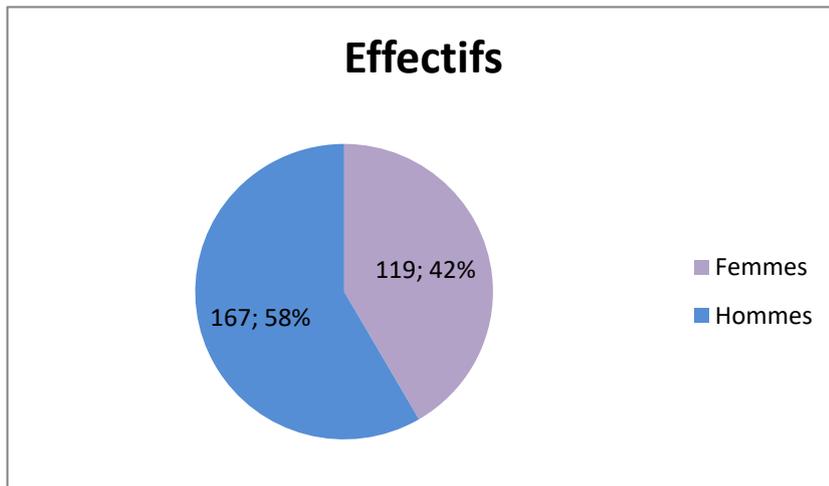
La STGM a signé un accord collectif sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes comportant les points suivants :

- **Objectifs de mixité professionnelle :**

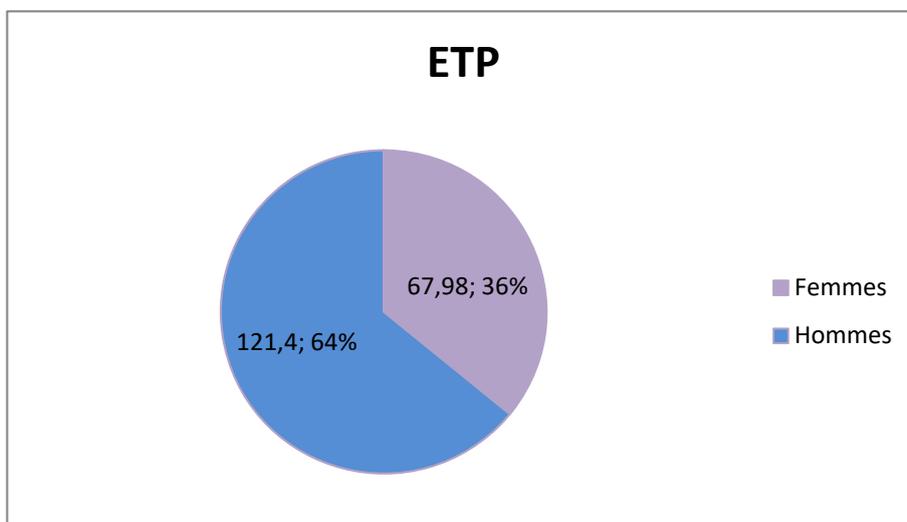
La STGM se donne comme objectif de maintenir un taux de féminisation global supérieur à 40%. Elle souhaite aussi développer l'emploi des femmes au sein de métiers plus techniques.

- La STGM a recruté une femme à un poste de Responsable Technique.
- Le CODIR s'est aussi féminisé avec l'arrivée la DRH en Janvier 2018.

Effectifs en saison d'exploitation Hiver :



Effectifs en ETP sur l'exercice :



- **La rémunération :**

Notre entreprise est attachée au principe d'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes pour un parcours professionnel de même valeur.

Aucune référence au sexe n'est prise en considération pour une décision concernant la rémunération.

- **Le recrutement :**

Les annonces sont toutes rédigées de manière asexuée.

- **Protocole d'accord préélectoral :**

La STGM a négocié la mise en place d'un CSE et avait prévu dans le cadre du protocole préélectoral :

« Il est précisé que suite aux évolutions législatives entrées en vigueur au 1er janvier 2017, les listes de candidats doivent respecter la parité femmes-hommes. Elles devront être composées d'un nombre de femmes et d'hommes correspondant à la part des femmes et des hommes inscrits sur la liste électorale.

Les listes devront être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe jusqu'à l'épuisement des candidats d'un des sexes. »

b) Encourager le développement et l'employabilité de nos collaborateurs

La formation est le point clé de la gestion de compétences au sein de la STGM :

Dépenses de formation en 2017	Nombre d'heures de formation en 2017
253 563€	4 445 heures

La typologie des actions de formation mise en place est très variée :

- Langues étrangères
- Bureautique
- Sécurité
- Qualité
- Qualité
- Management
- Technique métiers
- Logiciel métiers

c) Favoriser une qualité de vie optimale au travail

- Sécurité :

Des sensibilisations au QSE sont mises en place à chaque saison afin de prévenir tout risque d'accident de travail.

Les supports de formation sont adaptés en fonction des postes tenus et des risques encourus.

Un renouvellement des formations SST a eu lieu en 2018 avec 40 sauveteurs secouristes au travail formés. L'objectif étant de répartir la présence des SST de façon homogène sur le domaine afin d'assurer une assistance rapide et efficace en cas d'accident.

- Hygiène :

Une présentation sur l'addictologie à destination de l'intégralité du personnel a eu lieu en hiver 2017/2018. L'objectif étant de sensibiliser notre personnel aux conduites addictives ainsi qu'aux risques qu'elles engendrent.

d) Protection mutuelle et assurance :

Notre entreprise a mis en place par accord collectif une protection sociale : mutuelle + prévoyance qui confère aux salariés une couverture satisfaisant des principaux risques de la vie, la prise en charge de ses dispositifs est majoritairement pour l'employeur.

Nous travaillons en partenariat avec GEREP pour la mutuelle et ALLIANZ pour la prévoyance

- Logement :

La STGM met à disposition de ses collaborateurs un parc d'environ 80 logements afin de loger son personnel.

- Vêtements de travail :

Notre société fournit à son personnel un équipement professionnel de qualité : matériel de skis, pantalons, vestes, polaires, gants, lunettes...

Soucieuse du bien-être de nos collaborateurs, nous renouvelons les équipements professionnels tous les deux ans afin de toujours apporter la meilleure qualité à nos salariés.

3. L'engagement environnemental

En 2015 le domaine skiable de Tignes a été le premier à obtenir la certification Green Globe au niveau mondial, grâce à la STGM. En 2016, Val d'Isère est certifiée à son tour et permet à Tignes & Val d'Isère d'être le premier grand domaine skiable au monde labélisé Green Globe !

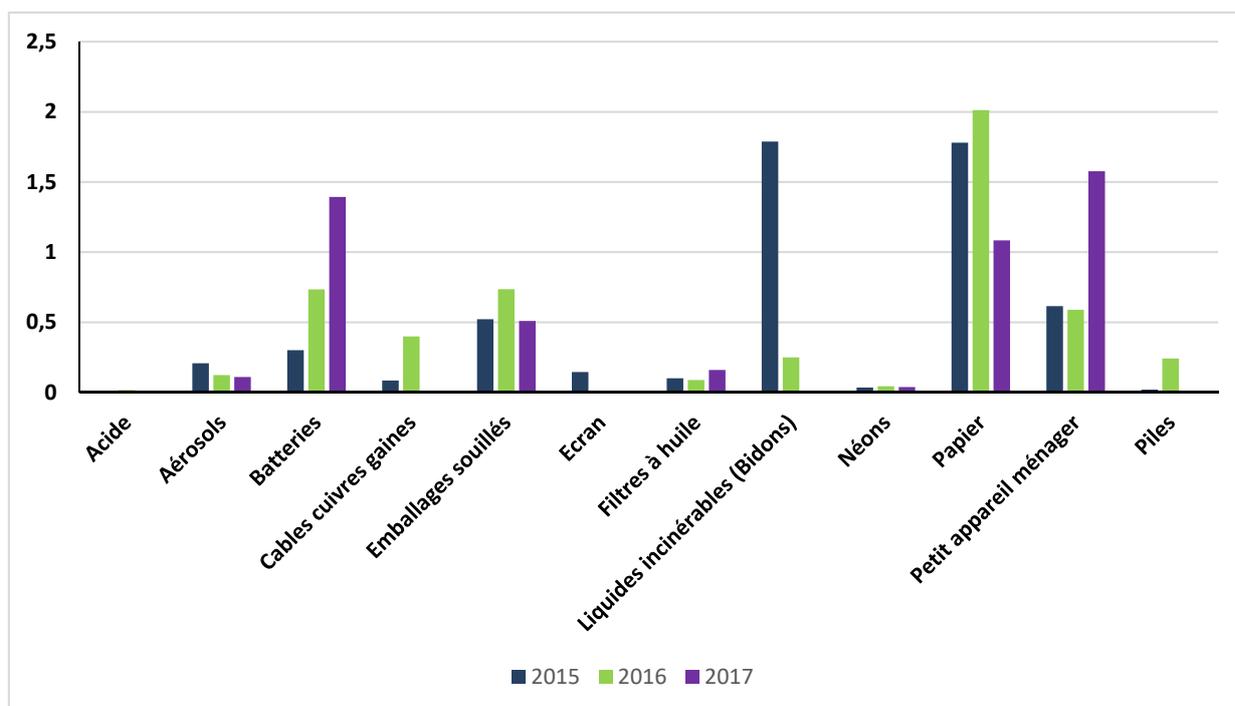
Notre engagement en faveur du développement durable ne date pas d'hier. De 2008 à 2015, la STGM a prouvé son implication en étant certifiée ISO 14 001. Cette norme concerne les aspects environnementaux liés aux activités de l'entreprise dans l'objectif de concilier les impératifs de fonctionnement et le respect de la nature. Cela a permis de réduire l'impact qu'a l'entreprise sur son environnement. La certification Green Globe reste dans la continuité de la norme ISO 14 001 avec une notion importante concernant le développement durable. Etant dans une démarche d'amélioration continue, nous définissons des objectifs et des actions à mener annuellement.

a) Gestion des déchets : Actions menées pour l'exercice 2017-2018

- Tri des déchets (fer, papier, piles, néons, batteries, les DEEE...), présence d'une zone de tri au sein de l'entreprise et suivi des quantités ;
- Revalorisation de certains produits ;
- Utilisation de lingettes lavables et réutilisables pour les travaux de maintenance ;
- Recours à des systèmes de concentrés et de dilution pour le nettoyage ;
- Recyclage des forfaits de ski, (bientôt revalorisés) ;
- Distribution gratuite de cendriers de poche (fabrication France, 23 000 exemplaires) auprès de nos clients ;
- Adhésion à l'association Tree6clope avec mise en place de nouveaux cendriers muraux. L'association récupère les mégots et les recycle pour les transformer en plastique ;
- Réparation d'un « composant » plutôt que son remplacement, lorsque cela est possible (réutilisation, recyclage, dons...) ;
- Dons de nos anciennes tenues à des associations ;
- Etude approfondie sur la gestion des déchets & des produits chimiques ;
- Fin 2016, 100% du papier acheté est du papier recyclé. Nous suivons les volumes de papier afin d'adapter nos commandes. Des bacs à récupération de papier sont présents dans tous les bureaux et un paramétrage recto-verso des imprimantes a été fait.
- Diminution (lorsque cela est possible) de l'implantation des pylônes lors de remplacement de remontées mécaniques ;

Suivi des déchets par année en tonne :

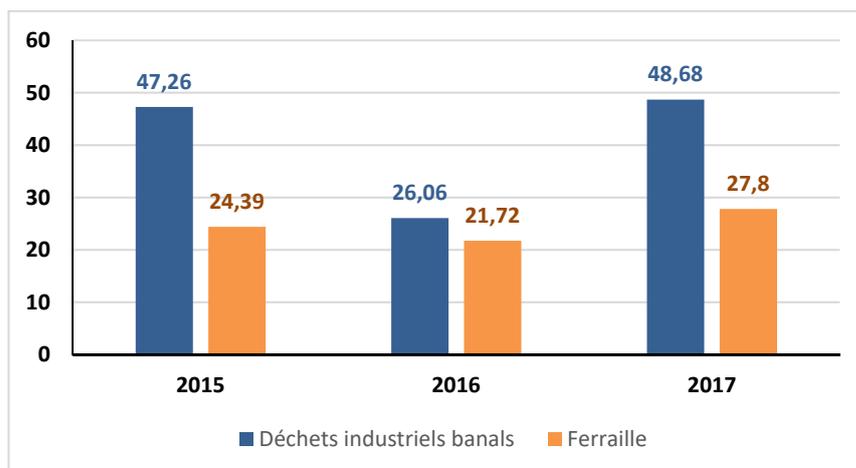
	2015	2016	2017
Acide		0,016	
Aérosols	0,207	0,123	0,11
Batteries	0,301	0,734	1,393
Câbles cuivres gainés	0,084	0,398	
Emballages souillés	0,521	0,735	0,509
Ecran	0,145		
Filtres à huile	0,1	0,088	0,16
Liquides incinérables (Bidons)	1,788	0,25	
Néons	0,034	0,044	0,038
Papier	1,78	2,012	1,084
Petit appareil ménager	0,615	0,588	1,576
Piles	0,02	0,242	0,012



Depuis 3 ans une diminution des consommations papier est notable. Selon la quantité restante de N-1, nous adaptons nos commandes (plans des pistes, guides d'accueil, guides navettes...).

Durant la saison 2015-2016, un nouveau système de rechargement des aérosols (nettoyant frein) a été mis en place. Le stock d'anciens produits sera écoulé cette année, puis les aérosols réutilisables permettront de réduire considérablement cette catégorie de déchets.

Déchets industriels banals & ferraille



Nous notons une augmentation des déchets industriels banals qui résulte du nettoyage et de la maintenance d'été.

Actions prévues :

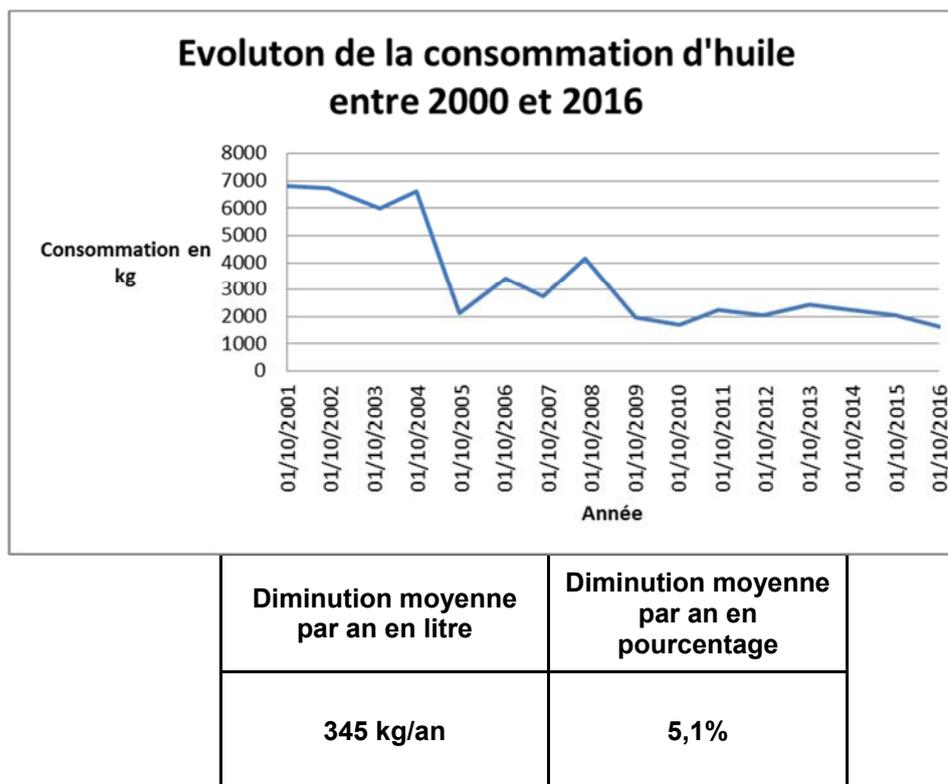
- Le bois représente $\frac{1}{4}$ du remplissage de la benne DIB. Durant l'été 2018, une benne à bois sera installée afin de trier une nouvelle catégorie de déchets.
- Une benne pour l'alu sera également mise en place.

Nous mettons tout en œuvre pour réduire nos déchets, mais cela reste aléatoire selon la maintenance prévue chaque année. En effet, la majorité de nos déchets sont produits l'été (destruction de chalet, construction, refonte des bureaux, mise à neuf de plancher,...).

Toutefois, l'augmentation des volumes recyclés comme les batteries, les DIB, la ferraille, et le « petit appareil ménager », prouve l'implication de nos équipes dans cette démarche de tri.

b) Suivi de nos consommations :

- L'huile :



Cette diminution de consommation s'explique par l'amélioration de la performance des huiles vendues sur le marché. En parallèle, depuis les années 1998, une analyse des huiles est élaborée. Depuis peu, le choix de vidanger ou non un appareil se fait en fonction du rapport d'analyses. Ces décisions permettent une diminution significative de la consommation d'huile.

- Les énergies :

Notre politique de rénovation privilégie des conceptions moins énergivores (bâtiments mieux isolés). Programme de rénovation des bâtiments prévu pour l'été 2019.

Durant l'hiver 2017-2018, nous avons entièrement repensé notre bilan carbone en établissant une remise à zéro, à compter de l'exercice 2016-2017.

Une étude plus approfondie sur le suivi de la consommation électricité ainsi que sur les voitures de fonction est en cours.

Il n'y a pas de comparaison possible à ce jour car l'étude débute à partir de l'exercice 2016-2017.

Quelques chiffres pour l'exercice 2016-2017:

-Skipass Tignes = **63,272 gCO² / Journée skieur**

-Skipass 6 jours Tignes = **379,630 gCO² / 6 Journées skieur**

-Skipass Tignes / Val d'Isère = **55,819gCO² / Journée skieur**

-Skipass 6 jours Tignes / Val d'Isère = **334,914 gCO² / 6 Journées skieur**

-Les émissions de CO² dues aux voyages d'affaires représentent **626.01 KgCO²**

-Emissions CO² / Trajet / Bus = **125.83 gCO²/pers/Trajet**

-Consommation totale des énergies fossile STGM équivaut à **21 6421,23KgCO²**

Autres actions réalisées :

-Achat d'une mule et location d'un quad électrique pour le golf de Tignes,

-achat d'une dameuse équipée d'un système AdBlue,

-contribution à une compensation carbone (émission CO₂) via Reforest'Action, ce qui permettra la plantation de 140 arbres, 280 abris pour les animaux, 560 mois d'oxygène généré et 140h de travail créé.

Objectif sur 3 ans :

-Installation d'une cuve à essence,

-achat de véhicules légers, électriques ou hybrides,

-mise en place d'un abri vélo pour l'été,

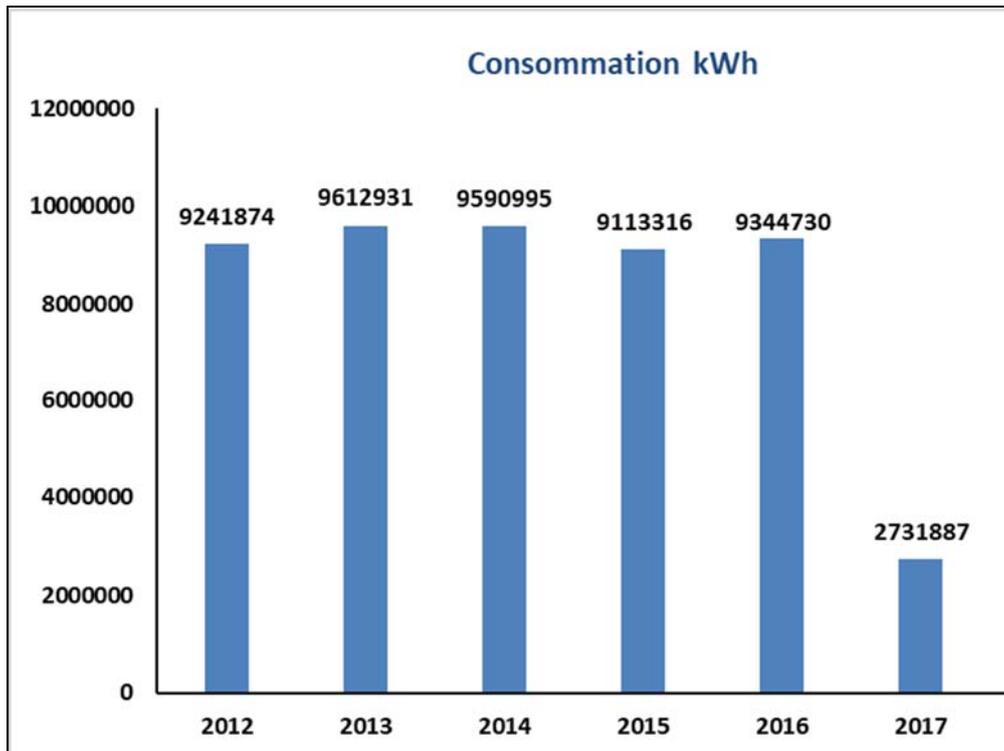
-revoir la répartition des véhicules en été,

-réfection des locaux pour l'été 2019.

- **Electricité :**

La STGM possède 40 installations mécaniques.

Les consommations d'électricité mensuelle puis annuelle sur l'ensemble des remontées et de des bâtiments sont suivies par la STGM et par la Compagnie des Alpes (CDA), via un logiciel dénommé SUMBA. (Année 2017 en attente de consolidation)



90 % de notre énergie est « verte »

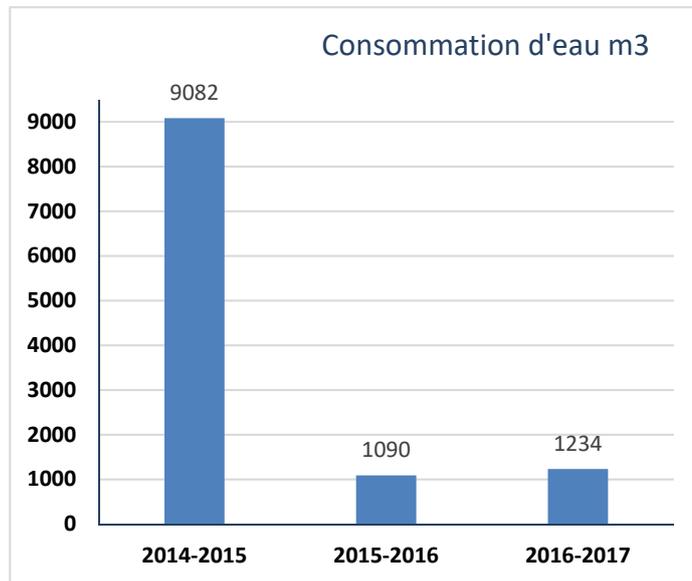
Plusieurs périmètres peuvent faire fluctuer la consommation électrique des remontées mécanique :

- Les tempêtes : qui engendrent parfois la fermeture de l'exploitation des remontées mécaniques,
- Le mauvais temps : qui entraîne une baisse de fréquentation des RM,
- La fermeture pour maintenance de certains gros appareils (Téléphérique / Funiculaire), qui réduit significativement la consommation électrique.

Une sensibilisation est faite en début de saison, auprès de tous nos employés, sur l'adaptation de la vitesse des remontées mécaniques, lorsque la fréquentation est minimale (fin de saison ou lors de tempête avec aucune présence de clients en ligne).

Concernant les locaux, les anciens luminaires ont été remplacés par des leds.

- **Eau :**



Une fuite d'eau avait été décelée durant la saison 2014-2015. Des travaux d'amélioration ont tout de suite été entrepris.

La consommation d'eau reste minimale à la STGM car le service des pistes n'intègre pas notre périmètre d'activité (Production de neige artificielle). Toutefois, toutes nos toilettes (privées et publiques) sont équipées de chasse d'eau à double poussoir.

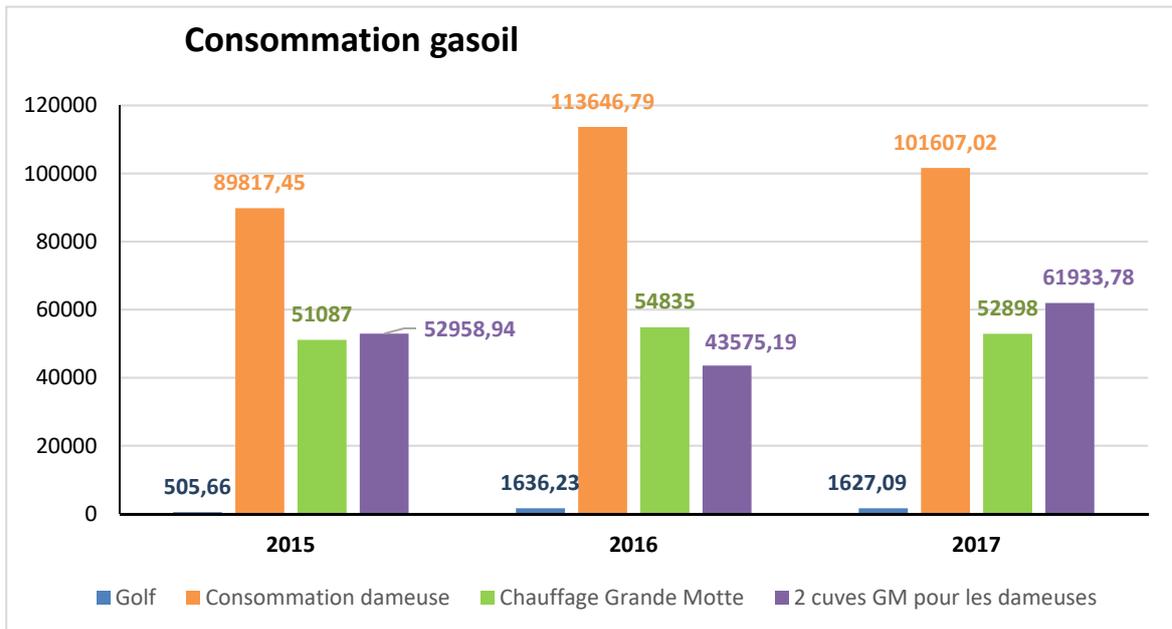
Durant l'été 2015, un réfectoire supplémentaire avec cuisine et toilettes a vu le jour, ce qui a entraîné une légère augmentation de la consommation d'eau.

Concernant le golf, nous optimisons l'arrosage grâce à une station météo.

Action prévue :

-Durant l'été 2018, un récupérateur d'eau de pluie sera mis en place, ce qui permettra l'arrosage des fleurs présentes sur site.

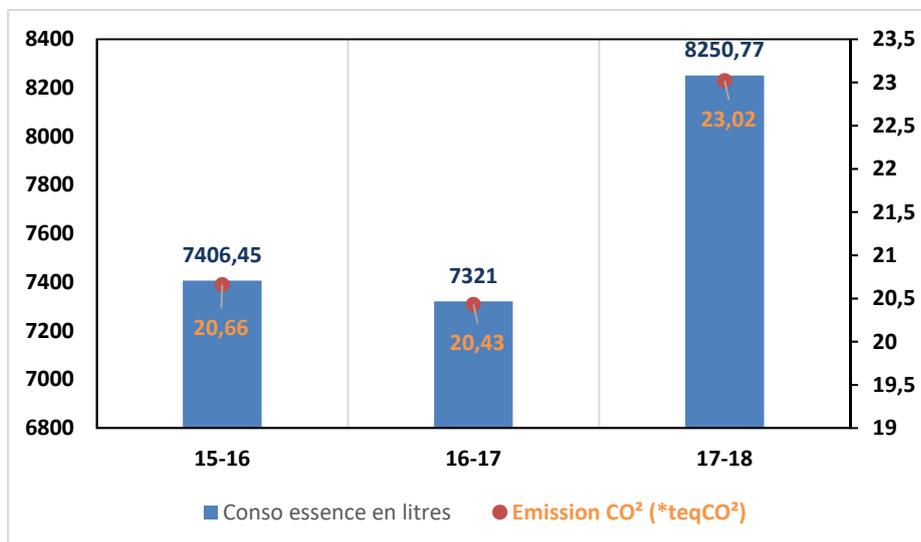
- **Gasoil :**



Action prévue :

-Réfection des locaux de la Grande Motte (travaux d'isolation).

- **Essence :**



Actions prévues :

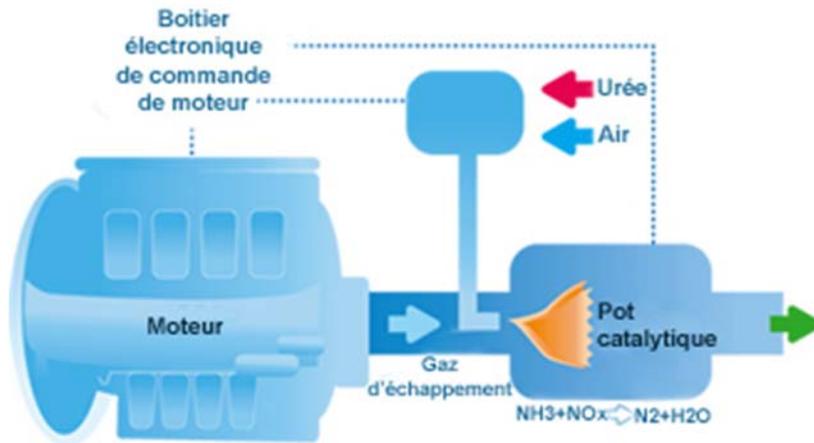
-Une cuve à essence doit être installée en automne 2018, derrière les bâtiments de la Grande Motte. Cela permettra un suivi pointu de la consommation et ainsi de faire le rapprochement des consommations et des consommateurs

-Installation d'une station de nettoyage au golf, avec récupération des substances d'hydrocarbure.

d) Le service navettes

Chaque année un bus de la flotte du service navettes est remplacé par un véhicule neuf aux dernières normes (Euro6). Ces véhicules sont moins polluants grâce à un système dénommé AdBlue. Ce procédé chimique permet de réduire les oxydes d'azote des gaz d'échappement, il transforme en partie le NOx du véhicule en azote inoffensif et en vapeur d'eau

(Schéma extrait de la page internet de « Total AdBlue »)



Le service navettes est gratuit et accessible à toute personne de la station.

La STGM met à disposition une navette pour le personnel STGM qui relie Tignes à Bourg Saint Maurice.

En 2011, une étude sur la fréquentation des navettes a été réalisée, afin d'adapter au plus juste le nombre de bus et les rotations.

Action prévue :

-Amélioration de l'organisation des trajets personnel STGM Tignes /Bourg Saint Maurice en été

-Le service navettes va mettre en place durant l'été 2018 de nouveaux panneaux d'affichage, dont le mobilier est 100% recyclable et démontable. Les matériaux sont produits à 97% en France et en Europe.

e) Notre politique achats (extrait du Manuel de management)

Le fondement de notre politique est une utilisation responsable des biens vis-à-vis de notre environnement avec une préoccupation permanente de la qualité des produits, de la sécurisation des approvisionnements et de la satisfaction de nos besoins au meilleur coût.

L'ensemble des acteurs de l'entreprise s'engage à agir dans l'intérêt de la société, à n'accepter aucun cadeau, aucune invitation de nature à altérer l'impartialité et à s'exclure de toute situation pouvant créer un conflit d'intérêt.

Cette politique est mise en œuvre à travers quatre axes :

S'attacher à favoriser systématiquement dans ses achats une dimension durable par l'utilisation de produits éco-responsables et par le recours à la réparation d'un composant plutôt qu'à son remplacement lorsque cela est possible (réduction, réutilisation, réparation, recyclage).

Tendre à optimiser des ressources et des compétences internes en définissant et en choisissant la nature des prestations externalisées. La qualité des compétences internes permet de connaître la valeur de ce que l'on achète et est souvent la première source d'économie.

Garantir des relations « gagnants / gagnants » avec nos fournisseurs grâce à des accords commerciaux et des évaluations réciproques valorisant la qualité de nos échanges.

Maitriser nos dépenses tout en privilégiant le tissu économique local.

La STGM s'engage à acquérir les biens et les services nécessaires à son activité et à la satisfaction de ses clients dans cet esprit

La refonte du processus achat est en cours. Ce bouleversement d'organisation permettra une centralisation des commandes, un suivi pointu des stocks (obsolescence des produits), des livraisons et des budgets.

Pour chaque achat, la dimension de durabilité est présente. Une meilleure gestion des commandes permet de minimiser les livraisons et les emballages.

La collaboration avec des entreprises situées dans un périmètre proche de Tignes est favorisée.

4. L'engagement sociétal

a) Sensibilisation de notre clientèle

Sensibiliser notre entourage de travail demeure de notre responsabilité.

Nous organisons des sensibilisations auprès de nos employés, de nos fournisseurs et de nos clients. Le résultats de nos échanges et de notre collaboration avec le Parc National de la Vanoise a donné « naissance » à une exposition sur la faune et la flore de Tignes, qui est mise en valeur dans la salle hors-sac de Tovièr.

En début d'été 2017, nous avons adhéré à l'association Tree6clope, avec la mise en place de nouveaux cendriers muraux. Cette association de défense de l'environnement, a pour but de récolter un maximum de mégots afin de les envoyer à Mende en Lozère. Là, ils sont recyclés dans une usine de la société Terracycle. Le tabac, le papier et les cendres deviennent du compost non-alimentaire pour des greens de golfs, des jardins publics. Les filtres (de l'acétate de cellulose) sont transformés en barre de plastique pour faire des tables, des bancs, du mobilier extérieur urbain.

Des messages de sensibilisation sont présents sur chaque cendrier.



Nous participons également aux journées organisées d'Echo Day by night (association environnementale de Tignes). Le but est de sensibiliser durant une journée nos clients au développement durable et de les informer sur les actions faites au sein de l'entreprise. Les parties prenantes sont également informées de nos démarches et de leurs intérêts.

Action prévue :

-Développer en partenariat avec la Mairie de Tignes, l'implantation des cendriers Tree6clope.

b) Engagement auprès de partenaires dans des projets durables

Comme décrit dans notre plan de management, la STGM s'engage à renforcer ses engagements sociétaux en s'impliquant dans le patrimoine culturel et dans la réinsertion de jeunes personnes.

- Un grand et beau projet appelé, « Altitude Expérience » est en cours de réalisation en partenariat avec le Parc National de la Vanoise. Il a pour but de faire découvrir notre environnement extraordinaire. Dès l'entrée du funiculaire, de nombreuses informations sur la faune et la flore de Tignes seront mises en valeur. A 3020m d'altitude, un parcours découverte amènera les clients dans une autre sphère.
- Renforcer également ses engagements et principes sociaux listés dans la Charte Ethique de l'entreprise : équité, égalité, protection, responsabilité, transparence et confidentialité.

Action prévue :

-Nettoyage du glacier de la Grande Motte en collaboration avec le Parc National de la Vanoise, des organismes encadrant des jeunes en réinsertion et les équipes de la STGM.

5. Autres actions engagées par la STGM

- Organisation de journée de ramassage de déchets sous les télésièges & participation aux journées environnementales proposées par la Mairie et TD,
 - Depuis 2013, la STGM a mis en place un Observatoire environnementale pour mesurer et anticiper les conséquences des travaux entrepris sur les paysages et recenser les espèces présentes sur le domaine,
 - Ré-engazonnement des pistes et des départs/arrivées avec des espèces végétales contrôlées et adaptées,
 - Lors de nouveaux travaux, des études d'impact environnemental et paysager sont systématiquement réalisées,
 - Favorisation des matières « neutre » comme le bois, pour une intégration paysagère,
- EX : Durant l'été 2016, une nouvelle remontée mécanique a vu le jour, ce qui a permis de supprimer 2 téléskis, soit 3 pylônes, une gare de départ et une gare d'arrivée,
- En début d'hiver 2017, 2 toilettes sèches ont été installées sur le massif de Tovièr. Le service QSE prévoit chaque année, l'installation de deux toilettes sèches sur le domaine,
 - Utilisation de produits écoresponsables. Lorsque cela est possible, nous remplaçons les produits chimiques par des produits biologiques.

Le développement durable est un défi majeur pour notre entreprise.

La STGM, joue un rôle important dans l'économie de sa région avec 286 employés en hiver et 129 en été. Il est donc de notre devoir de sensibiliser, former et informer notre personnel sur tous les sujets de DD afin qu'ils deviennent acteur.

Il est important que chacun agisse de manière responsable dans sa sphère d'influence. Les enjeux à relever sont nombreux et nécessitent de construire une vision nouvelle, responsable sur le long terme, afin que les générations futures puissent répondre à leurs besoins.

L'effort collectif engendre la réussite !